

## Contacts de langues et complexification des systèmes : le cas du maltais

Martine Vanhove\*

### 1. INTRODUCTION

L'archipel maltais, situé au centre de la Méditerranée, fut conquis par les troupes musulmanes arabo-berbères en 870 de notre ère. Lorsque moins de deux siècles plus tard il est repris par la chrétienté, les Maltais parlent une variété dialectale maghrébine de l'arabe. Les dominations politiques successives (Souabes, Angevins, Aragonais, Castellans de 1050 à 1530, puis Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem pendant près de trois siècles, Britanniques pendant plus d'un siècle et demi), un statut de langue exclusivement orale<sup>1</sup> jusqu'au XIXe siècle, la prégnance du catholicisme n'ont pas fait reculer la pratique du maltais. C'est encore lui qui est parlé aujourd'hui par les 380 000 habitants de l'archipel<sup>2</sup> et qui s'est renforcé d'un double statut de langue officielle<sup>3</sup> et nationale<sup>4</sup>, et d'une écriture en caractères latins<sup>5</sup>. Les Maltais sont coupés du monde arabo-musulman depuis huit siècles et tournés culturellement et économiquement vers la Sicile et l'Italie, régions qui ont aussi fourni un important réservoir d'immigration vers l'archipel. Il n'est donc pas étonnant que le maltais ait fortement subi l'influence du sicilien et de l'italien toscan tant au niveau phonologique que morphologique, syntaxique et lexical. Avec la colonisation britannique à partir de 1800, l'anglais s'est progressivement imposé comme une source importante de changements. Les Maltais sont d'ailleurs, malgré l'indépendance déclarée en 1964, presque tous bilingues maltais - anglais. Souvent, ils ont aussi une très bonne maîtrise de l'italien. Il convient de préciser que l'alternance de codes entre maltais et anglais

---

\* CNRS - LLACAN, Université Paris VII, INALCO, Courriel : vanhove@vjf.cnrs.fr

<sup>1</sup> Les langues de la culture et des administrations judiciaires et notariales ont été le latin, puis le sicilien et l'italien toscan jusqu'au début du XXe siècle. L'anglais et le maltais prirent progressivement le relais dans les années 1930 en réaction à la montée du fascisme.

<sup>2</sup> Il est aussi parlé, à des degrés divers, dans la diaspora maltaise (estimée à un nombre quasi équivalent) installée principalement en Australie, au Canada, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. On manque d'études sur le sujet.

<sup>3</sup> Seul ce statut est partagé avec l'anglais depuis 1934.

<sup>4</sup> Attribué à l'indépendance en 1964.

<sup>5</sup> Une orthographe officielle fut imposée dans les écoles à partir de 1934.

est de nos jours une pratique qui semble fréquente, bien qu'on ne dispose pas d'évaluation précise sur son étendue dans la société maltaise.<sup>6</sup>

Si le maltais a abondamment emprunté vocabulaire et morphèmes et calqué les structures étrangères, il a aussi répondu aux contacts de langues en adaptant et en faisant évoluer ses propres structures. Je ferai d'abord très rapidement le point sur les emprunts, calques et adaptations qui sont les plus aisément détectables dans toute situation de contact culturel et linguistique. J'aborderai ensuite des phénomènes moins directement perceptibles comme résultat de ces rencontres, mais qui me semblent être aussi au cœur des situations de domination d'une langue par une (ou plusieurs) autres(s), quelles qu'en soient les raisons (langues de diaspora, situation coloniale, langues minoritaires, etc.).<sup>7</sup> Il s'agit du foisonnement extrême, de la complexification et de la richesse de certaines parties du système linguistique, phénomène inverse des mouvements de simplification maintes fois constatés. Dans le cas de contacts intenses et prolongés au cours desquels un peuple adhère à une culture différente de celle dont sa langue est issue, comme Malte a adhéré à la culture chrétienne et occidentale, de nouveaux besoins, de nouvelles nécessités se font jour. Une partie d'entre eux est résolue par les potentialités qu'offrent les structures mêmes de la langue dominée. En maltais l'une d'elles consiste en la possibilité de créer des verbes auxiliaires. La crise provoquée par le contact semble en effet s'être, pour partie, cristallisée autour du système verbal. C'est de cet aspect que je traiterai dans un second temps.

## 2. BREF APERÇU DES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES, MORPHOLOGIQUES, LEXICAUX ET SYNTAXIQUES LIÉS AUX CONTACTS LINGUISTIQUES

Sur les plans phonétique et phonologique, l'influence exercée par le sicilien et l'italien a entraîné la disparition des consonnes dites "emphatiques"<sup>8</sup> de l'arabe, *ṣ*, *ṭ*, *ḍ*, *ṛ*, au profit des consonnes simples correspondantes, mais elle a été compensée par une augmentation du nombre des voyelles par phonologisation de variantes contextuelles. Ainsi *sajf* "été" (de l'arabe *ṣajf*) s'oppose-t-il à *sejġ* "épée" (de l'arabe *ṣajf*). Pour les mêmes raisons, les fricatives vélaire et pharyngale sourdes *x* et *ħ* se sont confondues en *ħ*, et les sonores *ɣ* et *ʕ* ont disparu, de même que la fricative laryngale *ħ*<sup>9</sup>. Parallèlement, dans les mots d'emprunt, le maltais adoptait des phonèmes italiens qui n'étaient que des allophones dans les mots du fonds arabe : *p*, *v*, *tʃ*, mais aussi un phonème affriqué, étranger au

<sup>6</sup> Pour l'alternance de codes à l'école, voir Camilleri (1995).

<sup>7</sup> Ce que je voudrais montrer m'a été suggéré par une discussion avec David Cohen sur les contacts de langues.

<sup>8</sup> C'est-à-dire pharyngalisées.

<sup>9</sup> Les trois phonèmes ont cependant laissé des traces phonétiques et morphologiques telles qu'ils ont été traités comme des phonèmes "virtuels" (cf. par ex. Cohen 1970) et ont été conservés par l'orthographe maltaise. Ils sont notés ° dans les transcriptions.

système phonétique, même comme groupe consonantique, *ts*. La langue est en train d'acquérir son correspondant sonore *dz*.<sup>10</sup>

Le maltais a hérité de l'arabe un système morphologique essentiellement fondé sur le croisement entre une racine et un schème<sup>11</sup>, les possibilités de dérivation directe par affixes étant, elles, très réduites. Les contacts linguistiques ont entraîné un appauvrissement du système de base au profit d'un enrichissement de la morphologie concaténative, mais de manière inégale selon les catégories de la langue : le système verbal a été beaucoup plus atteint que le système nominal. Les moules que constituent les schèmes, après avoir fonctionné un temps, ont vu leur productivité reculer sous la pression des emprunts massifs de vocabulaire.

Si les verbes d'emprunt, dans la flexion de l'accompli et de l'inaccompli, se sont, en grande majorité, adaptés au modèle de la conjugaison des verbes arabes à troisième radicale semi-vocalique, ils n'ont pu que rarement être soumis aux procédés de dérivation sémantique, désormais figée et inapplicable aux nombreux emprunts récents. Par contre, le maltais s'est forgé progressivement un moule particulier, systématisation d'un procédé dialectal sicilien (Mifsud 1995), pour intégrer les verbes étrangers. Il consiste, quelle que soit la structure syllabique<sup>12</sup>, en un redoublement de la consonne initiale (précédée d'une voyelle *i* après consonne ou en isolation), procédé qui a l'avantage de permettre de désigner d'emblée l'appartenance à la catégorie verbale : *irritorna* "retourner" (< it. *ritornare*), *ittfavetta* "fermer à clé" (< sic. *ciavetta* "clé"), *ibblakka* "cirer" (< angl. *to black*).

Le système nominal et verbo-nominal a lui aussi été bouleversé et s'est enrichi de nombreux suffixes d'origine italienne, plus ou moins productifs, permettant de former des noms ou de les dériver d'un autre nom (*-arju*, *-erija*, *-ment*, *-addz*, *-ttsjo:ni*, *-a:ta*), de former des participes (*-a:t*, *-u:t*), des noms verbaux (*-a:r*, *-tu:r*, *-tu:ra*), des adjectifs (*-u:z*, *-u:s*), des adverbes (*-ment*), des superlatifs (*-izmu*), des intensifs (*-nett*), des pluriels (*-i*), quelle que soit l'origine des termes dont ils dérivent. Mais les morphèmes hérités de l'arabe (sauf pour les participes) sont encore bien vivants et continuent de se développer, même dans les emprunts. Ainsi, les schèmes de pluriel interne (modification du radical par apophonie) et les suffixes de pluriel peuvent être utilisés avec ces derniers : *tapi:t*, pl. *twa:pet* "tapis" (< it.), *skru:n*, pl. *skrejjen* "vis ; hélice" (< angl.), *umbrella*, pl. *umbrellel* "parapluie" (< it.), *karta*, pl. *kart-iət* "papier" (< it.)<sup>13</sup>.

Le dictionnaire d'Aquilina (1987-90) montre que le nombre de lexèmes étrangers dépasse légèrement celui des termes arabes<sup>14</sup>, avec une très nette prépondé-

<sup>10</sup> Pour des détails voir Cohen (1970) et Vanhove (1995).

<sup>11</sup> En linguistique sémitique, on entend par schèmes, les moules constitués par des modifications du radical par apophonie ou gémiation consonantique et par l'ajout éventuel de préfixes, infixes ou suffixes, qui n'ont pas d'existence en dehors des schèmes, moules auxquels tous les mots du lexique doivent en principe se conformer pour se fondre dans les diverses catégories de la langue.

<sup>12</sup> A l'exception des verbes à groupe consonantique initial sans élément liquide.

<sup>13</sup> Pour des détails, voir Tosco (1993), Drewes (1994) et Vanhove (1995).

<sup>14</sup> Au nombre de 42,85% selon le décompte effectué par Brincat (2000 : 195) et ses étudiants.

rance des éléments siculo-italiens (42,22%). De même, les dérivés des racines arabes ont été réduits drastiquement (Aquilina 1987-90 : xv). Ces proportions doivent toutefois être tempérées par les usages effectifs des locuteurs. Fenech (1978 : 132-141) a calculé que, dans tous les niveaux de langue, le fonds arabe est encore majoritaire (de 73% à 94% pour la totalité des lexèmes du corpus), mais que la différence est plus faible s'il n'est pas tenu compte des outils grammaticaux : son échantillon de langue parlée, par exemple (p. 140), présente une proportion sensiblement identique de noms d'origine arabe et siculo-italienne (13,67% et 13,82% respectivement) mais beaucoup plus de verbes arabes (19,8%) que siculo-italiens (0,67%), de même pour les adverbes (14,57% vs 0,83%). Cette étude précise et utile, mériterait bien sûr d'être actualisée, mais ce n'est pas un des moindres paradoxes du maltais que la catégorie la plus fossilisée du point de vue des schèmes hérités de l'arabe soit la moins affaiblie dans l'usage, du point de vue quantitatif. Je n'ai pas de réponse au pourquoi d'une telle disparité.

La question des calques phraséologiques et surtout syntaxiques est délicate dans la mesure où des rencontres typologiques peuvent exister entre des langues appartenant à des familles linguistiques différentes, les types syntaxiques n'étant pas diversifiés à l'infini. Les auteurs qui ont étudié ce domaine particulier n'ont pas toujours pris la précaution de vérifier si chacune des constructions relevées avait ou non son correspondant dans d'autres variétés d'arabe ou d'autres langues sémitiques. Il semble toutefois raisonnablement possible d'affirmer que les calques de l'italien ou de l'anglais sont assez nombreux en maltais, mais qu'ils n'ont pas supplanté la syntaxe d'origine arabe maghrébine. Avec les réserves qui viennent d'être faites, je renvoie le lecteur aux publications existantes<sup>15</sup> et je ne donnerai ici, à titre d'illustration, que quelques-uns des faits qui semblent indiscutables : la tendance à omettre l'article pour l'adjectif alors que le nom qu'il qualifie en comporte un, la formation d'un passif calqué de l'italien (*venire* au présent + participe passif) : *jidzi ppumpja:t* (lit. "il vient pompé") "il est pompé", ou encore l'utilisation des pronoms objets suffixés comme pronoms réfléchis avec la plupart des verbes à valeur moyenne de perception intellectuelle : *ħass* "sentir", *sthajjel* "imaginer", *sa:b* "trouver", *ftakar* "se souvenir".

### 3. FOISONNEMENT ET COMPLEXIFICATION DES SYSTEMES

#### 3.1. *Le foisonnement du système verbal*

La langue maltaise a développé un système extrêmement riche en constructions verbales périphrastiques utilisant des verbes auxiliaires, des particules verbales ou des préverbes, qui précisent des valeurs aspectuelles, temporelles ou modales. Deux chiffres peuvent donner une idée de l'extraordinaire vitalité du

<sup>15</sup> Notamment Krier (1976), Fenech (1978), Kontzi (1982), Aquilina (1981), Cremona (1990) et Drewes (1994).

phénomène : quarante-cinq auxiliaires, particules ou préverbes<sup>16</sup> ont été recensés, fournissant la base de 208 périphrases différentes (Vanhove 1993 et 1994) exprimant presque autant de valeurs différentes. Elles sont, en majorité, bien vivantes dans la langue et un tel foisonnement, il faut le souligner, est unique dans les dialectes arabes. Toutefois, de manière a priori surprenante étant donnés les contacts intenses entre le maltais, le sicilien, l'italien et l'anglais, seuls cinq auxiliaires sont des calques ou des emprunts<sup>17</sup> :

– La fréquente construction passive avec l'auxiliaire *dʒiə* “venir” suivi du participe passif du verbe auxilié (cf. ci-dessus § 2) calqué de l'italien.

– Le modal déontique *mæss* “toucher” (figé aux 3èmes pers. sg. acc. et inac.) conjugué avec les pronoms suffixes objets + verbe auxilié à l'acc. ou à l'inac., calqué de variétés dialectales italiennes<sup>18</sup>.

– L'habituel dans le passé, construction rare et dépréciée, composé de *kiən* “être” + *ju:za* “utiliser” + verbe auxilié à l'inac., calqué de l'anglais.

– Il existe en outre deux auxiliaires empruntés à l'italien, synonymes d'un auxiliaire d'origine arabe : *kəmpla*<sup>19</sup> et *issəkta* “continuer à”, du sicilien *cumpliri* et *siquitari* respectivement, synonymes de *baʔa* (< ar.).

Si la plupart des autres auxiliaires du maltais ont connu des développements parallèles dans d'autres dialectes arabes, ils ne se sont pas accumulés en une telle quantité au sein d'un seul d'entre eux.

Le système du maltais repose sur deux conjugaisons indicatives marquant les aspects accompli (conjugaison suffixale) et inaccompli (conjugaison préfixale), un mode impératif, ainsi que deux participes. Le participe actif est moribond et ne survit plus, avec cette valeur, que pour une douzaine de verbes. Les participes passifs sont, eux, bien vivants et peuvent se combiner avec cinq auxiliaires différents pour exprimer la voix passive. Chacune de ces conjugaisons et formes verbo-nominales est susceptible de recevoir un ou plusieurs auxiliaires pour exprimer des valeurs aspectuelles de parfait, de progressif et de duratif, temporelles de passé, passé proche, habituel, antériorité dans le passé ou dans le futur,

<sup>16</sup> Ces particules et préverbes sont tous d'origine verbale.

<sup>17</sup> Il faudrait peut-être ajouter à cette liste les usages d'auxiliaire à valeur déontique (“devoir”) du pseudo-verbe *°andu* “avoir”. Nombreux sont les linguistes à en faire un calque de l'italien. Ce qui me fait hésiter, c'est qu'on rencontre sporadiquement au Maghreb des usages de la forme équivalente à celle du maltais, qui pourraient être l'amorce du développement vers un déontique tel que l'a connu le maltais (cf. par ex. Beaussier, 1887, pour les dialectes d'Algérie et de Tunisie). Mais il est indubitable que l'influence de l'italien a, au moins, renforcé une tendance existant dans les dialectes arabes maghrébins, et qu'il a trouvé, à Malte, un terrain favorable. Je n'inclus en tout cas pas dans cet inventaire l'usage de *riəd* “vouloir” pour exprimer l'obligation, que certains attribuent à l'influence anglaise (par ex. Drewes 1994 : 85). Il est en effet enregistré antérieurement à la présence britannique par Vassalli (1796) dans son dictionnaire.

<sup>18</sup> Cf. par ex. en dialecte vénitien *me toka manarla sta roba* “je dois le manger ce truc”. La construction se trouvait déjà chez Dante, mais n'est plus considérée comme correcte en italien standard. Merci à Elisa Fiorio pour ces renseignements. C'est Antoine Culioli qui avait d'abord attiré mon attention sur une construction équivalente en corse.

<sup>19</sup> Il se différencie syntaxiquement des autres auxiliaires de continuité du procès en ce qu'il peut être suivi d'un verbe auxilié à l'accompli, et pas seulement à l'inaccompli.

imminence, inchoatif, itératif et continuité du procès, ou modales : futur, injonctif, passif, intensif, épistémique, déontique, avec des ramifications qui constituent autant de nuances sémantiques ou d'emplois syntaxiques particuliers quand il existe des auxiliaires synonymes. Par exemple les huit auxiliaires d'inchoatif ou les six exprimant le futur ne sont pas interchangeable, de même, les douze constructions à auxiliaires déontiques (au nombre de trois) se répartissent, avec des subdivisions temporelles, les valeurs d'obligation, de nécessité, d'inéluctabilité, de conseil, de conseil a posteriori, de nécessité non réalisée ou d'interdiction (pour des détails, voir Vanhove 1993).

### 3.2. Le cas du “duratif”

Le foisonnement de certaines structures, dans un développement qu'on pourrait presque qualifier de pathologique s'il n'était la nuance péjorative attachée à ce qualificatif, n'est qu'un aspect de la question. L'autre est que certains développements n'ont pas leur équivalent syntaxique dans la langue de contact.

Le cas emblématique pour le maltais est fourni par l'expression d'un sous-aspect “duratif” dans le système verbal, inconnu, ou à tout le moins jamais décrit, ni en sicilien, ni en italien, ni en anglais. Il s'exprime au moyen de l'auxiliaire *ʔaʔad* (acc.), *jʔʔad* (inac.), qui signifie par ailleurs “s'asseoir, s'arrêter, rester, demeurer”.

“Duratif” est à comprendre non pas comme un “progressif” (“être en train de”), sens associé à cette terminologie dans certaines théories linguistiques, mais tel qu'il est défini en linguistique sémitique (cf. Cohen 1984). A savoir comme la marque d'une opposition quantitative de durée qui subdivise les deux aspects de base, accompli et inaccompli. Il faut préciser que la valeur de duratif n'est pas liée au sémantisme du verbe puisque l'opposition duratif - non duratif peut s'appliquer à toutes les classes de verbes. Sémantiquement, le label de “duratif” couvre à la fois la multiplicité du procès exprimé par le verbe, sa répétition (ex. 1 et 2), sa durée dans le temps (ex. 4), ainsi que l'effort nécessité par une action, son intensité (ex. 3).

- (1) ʔabel ma ipoddʒu bi-l-ʔeʔda kiənu  
 avant que INAC3+s'asseoir+PL avec-ART-assise être+ACC+3PL  
*jʔʔadu* imissu s-siddʒu  
 INAC3+DURATIF+PL INAC3+toucher+PL ART-siège  
 “Avant de s'asseoir, elles touchaient la chaise à plusieurs reprises”
- (2) wara li ʔaʔdu jʔeddu:-h u jʔajtu  
 après que DURATIF+ACC+3PL INAC3+menacer+PL-lui et INAC3+crier+PL  
 miəʔ-u hadu:-l-u is-serdu:ʔ  
 avec-lui prendre+ACC+3PL-à-lui ART-coq  
 “Après qu'ils l'eurent menacé à plusieurs reprises et qu'ils lui eurent crié après, ils lui ont pris le coq”
- (3) imma li nʔʔad nipprə:va nikteb bi  
 mais que INAC+1SG+DURATIF INAC+1SG+essayer INAC+1SG+écrire avec

lsion iəħər biəf nikkəmpɛ:ti ma° l-awtu:ri ta° l-pajji:zi  
 langue autre pour INAC+1SG+rivaliser avec ART-auteurs de ART-pays  
 l-əħrajn miʃ vallaɸ:na  
 ART-autres NEG 'valeur la pena'  
 "Mais que je fasse des efforts pour essayer d'écrire dans une autre langue pour  
 rivaliser avec les écrivains d'autres pays, ça ne vaut pas la peine"

Le duratif se distingue d'autres valeurs proches impliquant une durée, tels l'inchoatif, l'itératif ou la continuité du procès, en ce que ces dernières indiquent, respectivement, que le procès va se poursuivre, qu'il a déjà été effectué une première fois ou qu'il a commencé avant le moment de l'énonciation. Ceci n'est *jamais* le cas avec le duratif, à telle enseigne que l'auxiliaire du maltais peut se combiner avec ceux exprimant les deux premières valeurs susmentionnées (ex. 4 et 5) :

- (4) se-ikəllu jəʔəɖd jerdʒa  
 FUT-INAC+3MSG+avoir INAC+3MSG+DURATIF INAC+3MSG+ITERATIF  
 isiəfɛr  
 INAC+3MSG+voyager  
 "Il devra de nouveau passer du temps à voyager"
- (5) kull meta mmərru naraw-°a l-ispta:r  
 tout quand INAC1+aller+PL INAC1+voir+PL-elle ART-hôpital  
 təʔəɖd taʔbad tibki  
 INAC+3FSG+DURATIF INAC+3FSG+INCHOATIF INAC+3FSG+pleurer  
 "A chaque fois que nous allons la voir à l'hôpital, elle n'arrête pas de se  
 mettre à pleurer"

La mise en parallèle dans un même énoncé de l'auxiliaire de continuité du procès et de celui du duratif, permet aussi d'éclairer leur différence :

- (6) allu:ra baʔu °addejji:n ma-ʔa°du:-f  
 alors CONTINUITE+ACC+3MPL passant+PL NEG-DURATIF+ACC+3MPL-NEG  
 ifittʃu fi:-°a  
 INAC3+chercher+PL dans-elle  
 "Alors ils ont continué leur chemin, ils n'ont pas perdu de temps à chercher  
 dedans"

En maltais, la subdivision durative fonctionne aussi dans le modal, au prohibitif (formé avec l'inaccompli) et à l'impératif qu'elle commence à investir. Mais, dans ce dernier cas, au lieu que le verbe auxilié soit à la forme de l'inaccompli, comme dans les exemples ci-dessus, il se trouve conjugué, lui aussi, au mode impératif :

- (7) issa la titkellɛm bi l-ma:liti m°awwɛdʒ  
 maintenant si INAC+2SG+parler avec ART-maltaise tordu  
 təʔəɖd-f tinkwɛ:ta!  
 INAC+2SG+DURATIF-NEG INAC+2SG+s'inquiéter  
 "Alors, si tu parles en patois, ne te tourmente pas !"

- (8) aʔbad gaddzetta u oʔʔad aʔra !  
 IMP+SG+saisir journal et IMP+SG+DURATIF IMP+SG+lire  
 “Prends un journal et lis !” (= passe ton temps à lire)

L’emploi de l’auxiliaire de duratif en maltais est encore soumis à des restrictions d’emploi, dues au fait que le système n’est pas encore complètement stabilisé dans la langue. En premier lieu, l’utilisation de *ʔaʔad* n’est pas obligatoire, le contexte ou un adverbe (*cf. ex. 5*) peuvent suffire à exprimer la valeur durative. Par ailleurs, au mode impératif, il y a encore des cas ambigus où le verbe garde son sens plein de “s’asseoir” (cela aurait pu être le cas de l’ex. 8 dans un contexte où l’interlocuteur n’aurait pas déjà été assis). Enfin, l’utilisation de *ʔaʔad* avec des verbes d’état est impossible, de même qu’avec un sujet inanimé (pour des détails, voir Vanhove 1993 : 153-172).

L’émergence d’un sous-aspect duratif conduit à formuler plusieurs remarques concernant les contacts de langues et la filiation génétique :

1. Ni la périphrase du maltais, ni sa valeur n’ont d’équivalents stricts dans les langues indo-européennes avec lesquelles il est en contact. Tenter d’en restituer le sens impose d’avoir recours à des moyens lexicaux, souvent des adverbes ou des syntagmes, aussi bien dans les langues de contact qu’en français.

2. L’auxiliaire existe dans d’autres dialectes arabes, particulièrement au Maghreb, mais avec des valeurs différentes, inchoatif ou continuité du procès, valeurs qui incluent une idée de durée, mais différente de celle décrite ci-dessus, comme il a déjà été précisé. Aucun dialecte arabe n’a, à ma connaissance, développé une opposition verbale de duratif à non duratif.<sup>20</sup>

3. L’opposition durative se trouve dans d’autres langues de la même famille, à savoir en hébreu biblique (à certaines périodes seulement), en hébreu michnique et dans certains états de l’araméen (biblique et targoumique) (*cf. Cohen 1924 : 145 et Cohen 1984 : 317-334 et 389-455*), langues avec lesquelles le maltais n’a eu aucun contact particulier au cours des siècles. L’hébreu biblique connaît les mêmes restrictions que le maltais, mais en hébreu michnique et en néo-araméen, l’opposition durative s’est développée au point de supplanter l’ancienne opposition aspectuelle entre accompli et inaccompli et de former la nouvelle base du système verbal. Les moyens qui ont prévalu dans l’expression de la valeur durative sont différents de ceux que le maltais a utilisés. C’est une construction mettant en jeu le participe actif des verbes, précédé ou non, selon les langues, de l’auxiliaire signifiant “être” qui a permis de renouveler le système<sup>21</sup>.

<sup>20</sup> Je dois préciser que celle-ci s’amorce peut-être dans certains dialectes maghrébins en contact avec le français. Ma collègue, D. Caubet, m’a en effet signalé que certains de ses étudiants, auxquels elle exposait les faits maltais, lui ont dit pouvoir imaginer des usages similaires dans leur dialecte. Des enquêtes en situation naturelle et non pas élicitée s’imposent pour vérifier les intuitions des locuteurs et le degré de pénétration du procédé dans les systèmes linguistiques.

<sup>21</sup> Cohen (1984 : 486) note toutefois qu’en néo-araméen occidental, état de langue contemporain, un verbe de sens “rester”, *ismer*, est utilisé pour l’expression du duratif.



Ce n'est peut-être pas un hasard si une telle innovation s'est produite dans des langues sémitiques qui, elles aussi, ont eu des contacts prolongés entre elles et avec d'autres idiomes, tout à fait comparables à ceux que le maltais a connus.

#### 4. CONCLUSION

Antoine Meillet (1982 : 36-37), dans son remarquable article intitulé "Note sur une difficulté de la grammaire comparée"<sup>22</sup>, voit au moins trois raisons aux changements linguistiques :

"si peu que l'on sache des changements linguistiques, il est au moins aisé de déterminer trois ordres de faits dont ils dépendent : la structure de la langue considérée, les conditions générales physiologiques et psychiques de l'existence du langage, et enfin les influences particulières qui s'exercent en un temps et en un lieu donnés. Les langues indo-européennes ont divergé parce qu'elles ont subi chacune certaines actions extérieures auxquelles les autres ont échappé. Mais elles se sont à beaucoup d'égards développées parallèlement, parce que, le point de départ étant le même pour toutes, les possibilités ou même les nécessités de changement qui résultaient de la structure de l'indo-européen et des conditions générales d'évolution du langage étaient identiques. [...] En fait, aussi longtemps que des accidents historiques graves n'interviennent pas, les divers dialectes d'une même langue évoluent d'une manière parallèle, *et cela sans qu'il y ait lieu d'admettre aucune influence des uns sur les autres.*"

On l'a vu, le maltais a été, dans son développement, très fortement influencé par les langues et les cultures qui ont eu des positions dominantes dans l'archipel à des époques diverses, parfois concomitantes. L'anglais, d'implantation plus récente que le sicilien et l'italien, semble, pour l'instant, concerner surtout les niveaux lexicaux et phraséologiques, alors que le sicilien et l'italien ont touché toutes les structures. Mais les contacts ont aussi amené le maltais à réagir avec ses propres structures et à répondre par des développements parallèles à ce qui s'est produit dans d'autres langues et dialectes de la famille, tout en amplifiant les effets, quantitativement et qualitativement. Dans le cas du duratif en hébreu, araméen et maltais, les solutions et les changements, sans être identiques, ont été parallèles, impliquant à chaque fois le système verbal et une ramification sémantique spécifique. Pour ce qui est des périphrases verbales, présentes dans d'autres variétés d'arabe, le maltais a divergé par l'étendue du phénomène en en faisant un usage surabondant. Les incitations extérieures ne se contentent pas nécessairement de provoquer emprunts et calques, elles peuvent aussi favoriser l'émergence et le développement d'évolutions dont on retrouve le parallèle dans des langues de la même famille. Les contacts de langues ont aussi des effets moteurs sur les évolutions internes. On peut ainsi mieux comprendre que le faible nombre de calques et d'emprunts dans le domaine des périphrases verbales ne soit pas aussi surprenant qu'il paraissait de prime abord.

Sur l'aspect quantitatif du problème, un intéressant parallèle pourrait être dressé avec la situation d'une autre langue sémitique, langue de minorité, le néo-

<sup>22</sup> L'article, rédigé en 1900, traite de l'indo-européen en particulier, mais les remarques sur les précautions méthodologiques et sur les causes des changements linguistiques sont généralisables.

syriaque, en particulier la variété parlée par les Chrétiens vivant dans la région du lac d'Ourmia, en Iran. Sans atteindre le foisonnement extrême du maltais, le système verbal s'y est tout de même enrichi de vingt-trois constructions composées avec des auxiliaires temporels ou modaux (*cf.* Cohen 1984 : 568), dans une situation où les langues en contact sont l'arabe, le turc, l'iranien ou l'arménien.

Enfin, il ne faudrait pas omettre de mentionner un fait morphologique, lui aussi probablement résultat des contacts culturels et linguistiques, qui peut avoir contribué à favoriser l'apparition d'une nouvelle opposition verbale en maltais. Il s'agit du figement du système de dérivation verbale auquel il a déjà été fait allusion. Toute création lexicale, dans ce domaine, se fait en effet désormais par emprunt. Or, il se trouve que certaines des valeurs sémantiques de la forme dérivée à gémiation de la deuxième consonne radicale, celles exprimant l'intensité et la multiplicité du procès, coïncident avec celles du duratif périphrastique. Il se trouve aussi que de telles valeurs sont très rares à cette forme en maltais et sont limitées à une poignée de verbes intransitifs (*cf.* Borg 1988 : 238). Bien entendu, il ne s'agit pas de dire que la morphologie de l'arabe possède un sous-aspect duratif dans son système de dérivation verbale, mais seulement que le déclin des valeurs intensives et de multiplicité de la forme dérivée maltaise a pu, lui aussi, favoriser la création d'une nouvelle opposition aspectuelle.

#### ABREVIATIONS

acc.	accompli	inac.	inaccompli
ar.	arabe	it.	italien
ART	article	pers.	personne
FUT	futur	sic.	sicilien

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aquilina J., 1981, *Papers in Maltese Linguistics*, Malta University Press.
- Aquilina J., 1987-90, *Maltese-English Dictionary. Volume One: A-L. Volume Two: M-Z*, Malta, Midsea Books Ltd.
- Beaussier M., 1958 (1887), *Dictionnaire pratique arabe-français*, Alger, La Maison des Livres.
- Borg A., 1988, *Ilsienna. Studju grammatikali*, Malta, L'auteur.
- Brincat J., 2000, *Il-Malti, elf sena ta' storja*, Malta, Pin, Pubblikazzjonijiet Indipendenza.
- Camilleri A., 1995, *Bilingualism in Education. The Maltese Experience*, Heidelberg, Julius Groos Verlag.
- Cohen D., 1970, Le système phonologique du maltais : Aspects synchroniques et diachroniques, *Etudes de linguistique arabe et sémitique*, Den Hague-Paris, Mouton, p. 126-149.
- Cohen D., 1984, *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Etude de syntaxe historique*, Leuven-Paris, dépositaire éditions Peeters.
- Cohen M., 1924, *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, Paris, Ernest Leroux.
- Cremona J., 1990, The Romance Element in Maltese: A Review of the Problems, *Transactions of the Philological Society*, 88:2, p. 163-199.
- Drewes A. J., 1994, Borrowing in Maltese, *Mixed Languages. 15 Case Studies in Language Intertwining*, P. Bakker and M. Mous eds., Amsterdam, Ifott, p. 83-111.
- Fenech E., 1978, *Contemporary Journalistic Maltese: an Analytical and Comparative Study*, Leiden, Brill.
- Kontzi R., 1982, Italienisches im Maltesischen, gezeigt an verschiedenen Text Sorten, *Sprachen in Kontakt : Langues en contact*, Tübingen, Narr, p. 321-337.
- Krier F., 1976, *Le maltais au contact de l'italien. Etude grammaticale. Phonologie et sémantique*, Hamburg, Helmut Buske Verlag.
- Meillet A., 1982, Note sur une difficulté de la grammaire comparée, in *Linguistique historique et linguistique générale*, I, Genève-Paris, Slatkine-Champion, p. 36-43.
- Mifsud M., 1995, *Loan Verbs in Maltese. A Descriptive and Comparative Study*, Leiden - New York - Köln, E.J. Brill.
- Tosco M., 1993, Morfologia italiana in maltese, *Semitica. Serta philologica Constantino Tsereteli dicata*, Torino, Silvio Zamorani ed., p. 319-331.
- Vanhove M., 1993, *La langue maltaise. Etudes syntaxiques d'un dialecte arabe "périphérique"*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- Vanhove M., 1994, The Island of Malta, a Crossroad for Influences? The Case of Auxiliary Verbs, in *Languages of the Mediterranean. Substrata. The Islands. Malta. Proceedings of the Conference held in Malta 26-29 September 1991*, J. Brincat ed., University of Malta, p. 286-292.
- Vanhove M., 1995 (1994/1), La langue maltaise : un carrefour linguistique. "Le carrefour maltais", *R.E.M.M.M.*, 71, p. 167-183.
- Vassalli M. A., 1796, *Ktyb yl klym Malti 'mfysser byl-latin u byt-talyân. Lexicon Melitense-Latino-Italum*, Roma, A. Fulgoni.

## ABSTRACT

The Maltese language, historically an Arabic dialect, has had deep and long contact with Sicilian and Italian since the Middle Ages, and with English since the XIXth century. These three foreign languages were prestigious for socio-cultural and economical reasons, a status which English, and Italian to a lesser extent, are still enjoying. Today, while Maltese has become a written language and remains the mother tongue, most Maltese speakers are bilingual Maltese - English, and quite often also trilingual Maltese - English - Italian. Code-switching is quite common too.

After quickly dealing with the well known phenomena of borrowings, loan translations and adaptations to the exogenous systems, due to language contacts, the core of the article examines the question of the complication of some parts of the linguistic system which cannot be traced back either lexically, morpho-syntactically or even semantically to the foreign languages. In Maltese, while the nominal system underwent minor changes in this respect, the verbal system, frozen as far as the semantic derivational processes based on morphology are concerned, has developed an extremely refined system for the expression of aspectual, modal, and temporal values, based on the use of numerous auxiliary verbs and verbal periphrasis. The phenomenon is exemplified by the study of the durative sub-aspect. It is argued that language contact is the indirect driving force of (i) the internal development of a durative, semantically identical but not morpho-syntactically to the durative of some other languages of the family, (ii) the proliferation of verbal periphrases. It is argued that the introduction of the durative auxiliary was also favoured by the loss of a derivational device.

## RÉSUMÉ

La langue maltaise, à l'origine un dialecte arabe, a eu des contacts intenses et prolongés depuis le Moyen-Age avec le sicilien et l'italien, et, depuis le XIXe siècle, avec l'anglais. Ces trois langues étrangères ont joui, et continuent de jouir pour ce qui est de l'anglais et, dans une moindre mesure, de l'italien, d'un statut prestigieux pour des raisons socio-culturelles et économiques. De nos jours, alors que le maltais est devenu une langue écrite et demeure la langue maternelle des locuteurs, la plupart d'entre eux sont bilingues maltais - anglais et, très souvent aussi, trilingues maltais - anglais - italien. La pratique de l'alternance codique est aussi très fréquente.

Après avoir rapidement examiné les phénomènes bien connus de l'emprunt, du calque et des adaptations diverses aux systèmes exogènes liés aux contacts de langues, l'essentiel de l'article étudie la question de la complexification de

certaines parties du système linguistique qui ne peut être imputée ni au lexique, ni à la morpho-syntaxe, ni à la sémantique des langues exogènes. En maltais, alors que le système nominal a subi des transformations relativement mineures, le système verbal, figé en ce qui concerne les procédés morpho-sémantiques de dérivation, a développé un système extrêmement raffiné pour l'expression de valeurs aspectuelles, modales et temporelles, fondé sur l'utilisation de verbes auxiliaires et de périphrases verbales. Le phénomène est illustré par l'analyse du sous-aspect duratif. Il est montré que les contacts de langues sont la cause indirecte (i) du développement interne du duratif, sémantiquement, mais non morpho-syntaxiquement, identique au duratif dans d'autres langues de la famille, et (ii) de la prolifération des périphrases verbales. L'introduction d'un auxiliaire duratif a également été encouragée par la perte des outils dérivationnels.

MOTS-CLE

maltais, contact de langues, complexification, syntaxe, verbe, auxiliaire, aspect, temps, modalité, duratif, évolution interne, développements parallèles.